

Le 3 décembre DEUX MILLE VINGT à 9h30, se sont réunis en assemblée régionale en téléconférence (outil Teams), les membres de l'URAASS Auvergne-Rhône-Alpes. Il a été établi une attestation de présence électronique (ci-joint).

Egalement en annexe :

- diaporama support aux échanges,

M. BLANCHARDON François est désigné en qualité de Président de séance. Mme TIME Marie-Catherine est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance.

Le Président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition des personnes présentes :

- Les statuts et le règlement intérieur de l'Association « UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGREES DU SYSTEME DE SANTE – UNAASS », dite « FRANCE ASSOS SANTE »,
- Un exemplaire de la convocation du 3 décembre 2020,
- La liste des membres,
- L'attestation de présence électronique certifiée exacte

Le Président de séance rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée régionale est le suivant :

1. Actualités Covid 19 : la nôtre, la vôtre
 - La nôtre : nos actualités Covid 19 en termes de plaidoyer, animation & formation
 - La vôtre : tour d'écran pour partager vos actualités associatives par temps de Covid 19
2. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée régionale du 25 juin 2020
3. Les actualités de la délégation hors Covid 19
4. Présentation du programme d'actions 2021 : les temps forts de l'année
 - Les actions clés de l'année
 - 10^e anniversaire de la JEDS : préparons ensemble !
5. Budget prévisionnel 2021 : débat et adoption
6. Questions diverses

Après avoir donné la parole à Claude RAMBAUD, représentante de l'association Le Lien et vice-présidente de l'UNAASS, le Président de séance donne ensuite la parole à tout membre désirant la prendre. Plusieurs membres expriment différents points de vue qu'il n'a pas été jugé utile de rapporter.

La discussion étant close et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance rappelle que les trois résolutions suivantes sont mises aux voix. Au terme du délai donné aux adhérents pour voter, le résultat des votes est le suivant :

Première résolution
Adoption du procès-verbal de l'Assemblée régionale du 25 juin 2020

Après lecture par le(a) Président(e) de séance, l'assemblée régionale décide de valider la rédaction définitive du procès-verbal de la présente assemblée en date du 25 juin 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des 45 votants.

Deuxième résolution
Adoption du Budget prévisionnel 2020 révisé

Le budget prévisionnel 2020 révisé de la délégation est présenté à l'assemblée régionale qui l'approuve

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des 45 votants.

Le Président de séance propose ensuite la parole à toute personne désirant la prendre. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h45.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Président et Secrétaire de séance.

Fait à Lyon

Le 3 décembre 2020

En DEUX (2) exemplaires originaux, dont un exemplaire est adressé à l'Association UNAASS (FRANCE ASSOS SANTE).

Le Président de séance
M. François BLANCHARDON



La Secrétaire de séance
Mme Marie-Catherine TIME



Assemblée régionale

France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes

25 juin 2020



Initialement prévue le 16 avril, l'Assemblée Régionale 2020 de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes s'est vue reportée le 25 juin... sous le format d'une visioconférence. La séance était inédite et les modalités n'ont en rien impressionné les adhérents de la délégation qui ont répondu présents pour 52 d'entre eux.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Actualités crise Covid 19 & ses suites
 - o Observatoire régional d'alerte et d'information des usagers : point d'étape
 - o Ségur de la santé
2. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée régionale du 28 novembre 2019
3. Rapport moral du Président de la délégation pour l'année 2019
4. Rapport d'activité et Rapport financier de la délégation sur l'année 2019 : débats et adoption
5. Budget prévisionnel 2020 révisé : débat et adoption
6. Questions diverses

L'assemblée régionale a été introduite par Gérard Raymond, président de France Assos Santé nationale et François Blanchardon, président de la délégation Auvergne-Rhône-Alpes.

Gérard Raymond a notamment insisté sur le rôle de France Assos Santé pendant la crise sanitaire en soulignant son implication dans toutes les mesures prises pendant cette période. Par exemple, France Assos Santé a été associée à la création des applications « Mes conseils COVID » et « Contact COVID ».

Il insiste sur le fait que les participants de la santé sont aussi dans les territoires. Ainsi, le siège doit nécessairement s'appuyer sur les délégations régionales. Parmi les actualités à venir, il prévient de la mobilisation de France Assos Santé pour évaluer les mesures prises par le Ségur afin de faire avancer la démocratie en santé, avec un parlement territorial en santé.

Questions des adhérents :

Jean Marc : en tant qu'élu référent formation, je souhaiterais savoir quelle est la position des URAASS

dans leur contribution sur le volet formation ? Car la formation est le point fort de France Assos Santé mais la décentralisation est importante pour permettre à tous de participer.

Gérard Raymond : la formation doit être homogène dans toutes les régions; ce qui n'exclut pas de travailler la construction avec elles en amont.

François Blanchardon : Il faut donc retenir 2 éléments importants dans le développement de l'outil numérique pour la formation :

- homogénéisation
- nouveau format de formation

François Blanchardon conclue l'introduction : La période COVID ouvre une ère de l'après COVID qui doit se construire avec les usagers avec des processus plus adaptés. Elle nous a montré les fragilités de la démocratie en santé. Il faut aller vers une participation plus effective des usagers pour se faire entendre.

1- Actualités Crise Covid 19 & ses suites

Observatoire régional d'alerte et d'information des usagers : point d'étape

Adrien Delorme revient sur la mise en place de l'observatoire régionale à la mi-mars par les élus. L'élaboration de l'observatoire s'est faite en 3 phases :

Mars-Avril / Phase 1

> enquête auprès des associations membres (61 réponses sur 138 membres) et des représentants des usagers (154 réponses) avec 3 objectifs :

- Niveau d'activités des associations / des CDU
- Quel vécu par les bénévoles / les associations ?
- Quelles étaient leurs attentes par rapport à FAS ?

Mai / Phase 2

> Constitution de 2 groupes de travail et production puis diffusion d'une note de position,
> Elaboration et diffusion de deux supports ad hoc de communication au réseau

Juin / Phase 3 : Mesure d'impact.

Les réponses confirment que les instances de démocratie sanitaire ont été très peu sollicitées pendant la crise : 74% des RU déclarent n'avoir pas été impliqués au sein des établissements

pendant la crise. La note de position a fait l'objet d'une appropriation par 1/3 des répondants pour réactiver leurs rôles au sein de la CDU. De plus, des outils d'animation et d'information du réseau ont été développés durant cette période.

A retenir de l'expérience observatoire : une grande mobilisation du réseau associatif qui a accentué ses actions auprès des usagers ; une mobilisation des élus pour animer des groupes de travail et pour produire une note de position de qualité ; peu de mobilisation de la démocratie sanitaire car les RU n'ont été que peu sollicités. La démocratie sanitaire est peu mobilisée dans les périodes de crise, alors que le réseau est mobilisable et les compétences présentes.

SEGUR de la santé

France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes a été doublement sollicitée de la part :

- du siège de France Assos Santé, elle-même associée aux travaux du comité sur les piliers 2, 3 et 4.
- du Président de la CRSA ARA qui a pris l'initiative d'organiser une consultation régionale associant des structures dépassant le périmètre réglementaire de la conférence régionale.

Compte tenu du contexte, la délégation a fait le choix

de travailler exclusivement sur le pilier 4 et produit une contribution partagée aux niveaux national et régional.

Deux constats :

- > Les instances de démocratie en santé et les associations d'usagers ont insuffisamment été associées à la gestion de crise
- > Les usagers de santé à domicile sont sortis des radars des pouvoirs publics au plus fort de la pandémie

Trois propositions:

- > Renforcer le rôle et les responsabilités des instances de démocratie en santé
- > Muscler la participation des usagers aux organisations de coordination des acteurs de santé que sont les Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)
- > Faire de la question de la santé à domicile un passage obligé des projets et plans de santé

Remarques des adhérents :

Nicole, Cantal, Génération mouvement :

L'association Génération Mouvement a été associée au Ségur de la santé en éditant plusieurs points : >> consulter www.generations-mouvement.org > mesures générales prises par le mouvement.

Christiane Gachet, France Parkinson : Quelles sont les actualités autour de « Vivre COVID » sur la région ? Il s'agit d'une grande enquête à destination de tous les usagers de la santé sur le vécu pour objectiver les constats et faire des propositions. L'enquête dure 2 ans. France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes est relai de cette enquête.

François Blanchardon : la communication de cette enquête au niveau régional a été mise en place par le national. Nous avons demandé que les réponses régionales puissent nous être données également pour alimenter l'observatoire. J'invite chacun et chacune à répondre à cette enquête et à la diffuser. Ces réponses pourront alimenter aussi l'observatoire régional auquel beaucoup d'adhérents et de RU ont répondu. L'observatoire est reconnu par beaucoup d'instances comme une veille importante du parcours des usagers pendant la crise. Nous pourrions alimenter et outiller les RU grâce aux retours de cette enquête. Merci aux élus et à l'équipe pour avoir réalisé dans un temps record des propositions et un plaidoyer.

Adrien Delorme (à l'attention des adhérents) : Partagez-vous ces constats ? Souhaitez-vous nous

partager des signaux faibles qu'il faudrait observer ou investir beaucoup plus ?

Valérie Benotti : Les personnes handicapées sont hors radar, il faut faire attention à les mettre dans la boucle car elles n'existent plus.

Adrien Delorme : il est important de construire les réponses avec les familles et les personnes en situation de handicap dans les instances de décision.

Françoise Braoudakis : les malades psychiques sont oubliés car ces personnes ont été renvoyées dans les familles prématurément. Les proches ont très mal vécu cela. Parfois les malades sont restés enfermés dans leurs chambres sans visite.

Adrien Delorme : cet élément croise la préoccupation du groupe de travail numéro 2 sur les personnes hébergées qui part d'une approche par maladie ou par l'environnement. Cette dernière est par ailleurs la plus inclusive.

François Blanchardon : notre délégation est vigilante à l'ensemble du handicap. Nous avons eu un entretien avec le directeur général adjoint de l'ARS et il a été évoqué la prise en charge des personnes en établissement. Les dysfonctionnements ont été reconnus par l'ARS. Aussi, une évaluation sera demandée.

Régis Bourgeat : vos retours sont importants. Même France Assos Santé ARA avec 140 associations adhérentes n'était pas dans le radar de l'ARS. Ensemble, nous pourrions faire remonter les dysfonctionnements et permettre d'illustrer la réalité des territoires. Nous sommes dans un processus de construction d'un rapport avec l'ARS pour être positionnés comme un interlocuteur à part entière.

Colette Darier, AFD 38 : je soulignerai une note positive. Pendant le COVID, nous avons eu des contacts téléphoniques réguliers avec les adhérents, notamment concernant le suivi de leurs traitements et l'équilibre de la glycémie. Les retours sont très positifs. Globalement, les malades ont obtenu leurs médicaments et ils ont pu poursuivre une activité physique grâce à des conseils, des astuces. Nous avons fait beaucoup de prévention pendant cette période. C'est important de le transmettre à l'ARS qui n'avait donné aucune subvention sur l'axe de prévention.

Régis Bourgeat : Ce témoignage va dans le sens d'une réaffirmation du rôle des associations d'usagers à l'ARS.

2. Adoption du PV du 28/11/2019

Pour cette Assemblée Régionale, un système de vote en ligne a été mis en place, ouvert en amont de l'événement et refermé le lendemain.

A la clôture des votes, l'assemblée régionale décide de valider la rédaction définitive du procès-verbal de la présente assemblée en date du 21 juin 2018.

Cette résolution est adoptée par 59 voix pour et 1 abstention.



4.1 Rapport d'activité

[Afin de s'adapter à une contrainte horaire de deux membres de l'équipe, l'ordre de présentation des programmes d'action a été aménagé]

Les actions par programme réalisées en 2019 sont disponibles dans le rapport d'activité : <https://auvergne-rhone-alpes.france-assos-sante.org/2020/06/12/assemblee-regionale-jeudi-25-juin/>
Lors de l'assemblée régionale, les présentations ont été axées sur la suite de ces actions prévue pour 2020.

Programme 5 : Mandats en CDU

Suite au renouvellement des mandats de RU au sein des CDU des établissements de santé de la région, la délégation prévoit pour 2020 les actions suivantes :

- Envoyer à toutes les associations membres la liste des mandats à pourvoir (1 fois par trimestre), le document « sensibilisation à la RU », le dépliant réalisé par le siège « Devenir représentant des usagers »
- Mener des actions spécifiques et ciblées pour les CDU « en danger » (Etablissements n'ayant pas ou un seul RU)
- Participer aux assemblées générales des associations agréées en santé pour promouvoir la démocratie en santé

Ensemble, nous nous donnons pour objectif de ne plus avoir aucun établissement sans RU (10) ou avec un seul RU (34), afin que les droits des usagers soient défendus partout.

3. Rapport moral du Président

Le rapport moral du président est consultable dans le rapport d'activité 2019 de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes accessible sur cette page : <https://auvergne-rhone-alpes.france-assos-sante.org/2020/06/12/assemblee-regionale-jeudi-25-juin/>

« Plus on entendra la voix des usagers, plus on se retournera vers les usagers en période de crise comme celle-ci. L'année 2020 restera marquée par cette crise : la délégation s'est mobilisée auprès des soignants par un visuel ; à organiser des remontées quant aux parcours des usagers à l'ARS... Les actions ont été nombreuses en ce 1er semestre et la mobilisation importante. Je remercie tous les élus et membres du bureau ainsi que l'équipe pour le travail effectué pendant cette période. »

Programme 6 : Accompagner les usagers

En 2020, l'organisation du service X-Ailes a été repensée suite au COVID 19 afin de soutenir les usagers accompagnés durant le confinement (Protocoles ad hoc, développement de la visio, vigilance renforcée). Les objectifs sont les suivants :

- Poursuivre le développement de la file active
- Développer les sessions collectives
- Élargir la base partenariale
- Inclure la totalité des usagers accompagnés dans la démarche d'évaluation
- Présenter et valoriser le projet lors de la réunion annuelle nationale des porteurs de projets article 92

Programme 1 : Information des usagers, RU et acteurs associatifs - JEDS

En 2020, le calendrier du programme 1 a été bouleversé par la crise sanitaire. Tous les produits JEDS ont néanmoins été reçus et pourront être livrés. La délégation propose le maintien de la JEDS au 2nd semestre (si les conditions sanitaires le permettent). La question de la date reste ouverte : que pensent les adhérents d'une JEDS programmée sur la semaine sécurité des patients ? Faut-il modifier le thème ?

Remarques des adhérents :

Roger Picard : Nous participons à la semaine sécurité des patients. En 2019, le thème a été axé sur le lavage des mains et hygiène à l'hôpital.

Christiane Gachet : N'étant pas RU, je vais poser la question aux RU de mon association concernant ce report et ce qui est prévu.

Andrée Duplantier : L'Hôpital de Privas a changé de direction donc, pour le moment, nous n'avons pas d'information sur la Semaine Sécurité des Patient. Nous devrions en savoir plus avec la prochaine CDU, dans 15 jours.

Programme 1 Information des usagers, RU et acteurs associatifs -> Animation des PQ

Le projet autour de l'animation des personnes qualifiées se poursuit en 2020 avec pour objectifs :

- La finalisation et la diffusion d'un guide pratique « Personne qualifiée » sur la région
- La diffusion d'un appel à candidature auprès de notre réseau (surtout dans les départements où il n'y a pas de personne qualifiée
- L'animation d'un 1er atelier entre personne qualifiée avec pour objectifs : se rencontrer/ échanger/ travailler sur vos besoins.

Questions Adhérents :

Annie Corbel : Combien de temps dure le mandat de la personne qualifiée.

Réponse de l'équipe : Il dure 3 ans

Chantal Vauris : il y a des personnes qualifiées au conseil de surveillance, est ce que c'est le même mandat ?

Sandra Gomes : Il s'agit de deux mandats différents. Le dispositif de personne qualifiée est différent de la personnalité qualifiée composant le Conseil de surveillance des établissements de santé. Ici, la personne qualifiée intervient auprès des usagers des établissements sociaux et médicaux sociaux.

Programme 2 : Formation des RU -> « Et si moi aussi je devenais RU »

2020 devait être une année de formation conséquente pour les nouveaux RU arrivés suite au renouvellement des CDU fin 2019. Malheureusement, la crise sanitaire a eu pour conséquence le report des sessions de la formation obligatoire « RU en Avant ! ». France Assos Santé (le service formation ainsi que les salariés des délégations) ont mis en place des Ateliers formatifs à distance afin d'apporter aux nouveaux RU quelques bases sur la démocratie en santé.

Programme 2, Formation des RU -> Formation spécialisation RU

Initié en 2019, le partenariat avec l'institut Jean Bergeret sur la formation des RU à la question de la santé mentale donnera lieu en 2020 à 2 cycles (à Lyon et Grenoble) de trois jours pour former tous profils de RU à la réponse d'une problématique liée à la santé mentale.

Programme 3 : Expression des attentes – Plaidoyer -> Conférences

France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes souhaite organiser une conférence-débat en novembre 2020 sur un thème en lien avec l'actualité. L'Assemblée régionale est l'occasion de questionner les adhérents sur le format : en distanciel et/ou en présentiel ? Conférence plutôt en fin de journée de 18h à 20h ? Présentiel / Distanciel : à voir, vote par levé de main > Distanciel : 5 personnes (problème de distance/kilomètres)

Mixer les formats pour laisser le choix aux participants.

Programme 3 : Expression des attentes – Plaidoyer -> Guide des bonnes pratiques « plaintes et réclamations » et « médiations hospitalières »

L'étude réalisée en 2019 a permis la production de plusieurs outils :

- un guide de bonnes pratiques
- une affiche grand format sur l'importance de l'expression
- une BD sur la médiation hospitalière,
- 9 recommandations essentielles pour un circuit des plaintes et réclamations efficaces.

En 2020, la délégation poursuit 2 objectifs :

- diffuser à tous les RU le guide des bonnes pratiques
- trouver une méthode pour que les RU s'approprient ces documents.

Plusieurs méthodes sont envisageables pour s'approprier ces supports :

- 1) Lors de temps en présentiel type RU-nion/GE
- 2) Par des ateliers dédiés à distance
- 3) Lors d'une journée d'échanges RU/PCRU

Question aux adhérents, RU par ailleurs : si le guide est adressé aux RU via le service qualité des établissements de santé, le courrier vous sera-t-il transmis ?

6 adhérents pensent que oui.

Remarque : France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes doit bien informer les RU en amont de l'envoi pour qu'ils puissent faire la démarche de récupérer le document.

Comment peut-on aider les RU à s'approprier ce document ?

Les adhérents sont invités à se prononcer sur le fil de discussion :

- 1) Lors de temps courts en présentiel type RU-nion/GE (introduction du document) : 13
- 2) Par des ateliers dédiés à distance : 9
- 3) Lors d'une journée RU/PCRU en présentiel : 16

Françoise Braoudakis : Je propose également d'envoyer les exemplaires aux associations pour qu'elles puissent les transmettre aux RU. Pour l'UNAFAM 38, ce serait envisageable.

Programme 4 : Animation du réseau -> Vie associative

En 2020, la délégation prévoit de poursuivre et renforcer le travail interassociatif notamment via l'animation de 4 « rencontres territoriales » à la rentrée.

Contribution au réseau national -> Vie interassociative
Plusieurs rendez-vous nationaux sont programmés pour le 2nd semestre 2020 :

- 14 septembre : l'organisation des soins et la Démocratie en Santé pendant la crise COVID19
- 16 octobre : séminaire sur le prix du médicament
- 23 novembre : le rôle de l'Assurance maladie pendant la crise COVID-19 (co-organisé avec la

FNATH et l'UNAF)

- 9 décembre : Séminaire sur la capitalisation en prévention et promotion de la santé

Contribution au réseau national -> Prévention, promotion de la santé

En 2019, le siège a constitué une base de données des actions de prévention et promotion de la santé des associations agréées (une 30aine d'associations sur la région ont été sollicitées).

En 2020, il s'agit d'aller plus loin en capitalisant par une méthode afin de rendre partageables les savoir-faire. France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes s'engage avec 5 autres délégations pour se former en 2020 et capitaliser dès 2021.



4.2 Financier

Rapport

Jeanine Lesage, trésorière, présente cette partie. Tous les éléments évoqués sont disponible sur <https://auvergne-rhone-alpes.france-assos-sante.org/2020/06/12/assemblee-regionale-jeudi-25-juin/>

agrégés font l'objet d'un vote par l'Assemblée Générale nationale.

PRODUITS :

Le montant des produits, constitué à 98 % de financements publics, se ventile de la manière suivante :

- 361 854 € provenant de la dotation du FNDS (45%)
- 425 478 € provenant de financements régionaux (53%).

En 2018, les pourcentages étaient inversés.

François Blanchardon : Nous souhaitons rester sur un équilibre entre les financements régionaux et nationaux.

CHARGES

L'ensemble des dépenses de personnel chargées représentent 71 % du total.

En moyenne la délégation ARA a disposé en 2019 de 13,9 ETP dont 7,8 financés par les conventions régionales. A noter le suivi très pointu des temps de travail fait par chaque personne au titre de leur activité ainsi que celui de la répartition des frais afférents à chaque programme.

Le deuxième poste important est celui des services extérieurs : (+6 % par rapport à 2018) communication et supports, des dépenses de la JEDS (augmentation des dépenses de repas compensée par une diminution des frais de déplacements).

2019 est le 2ème exercice complet de l'URAASS ARA, les comparaisons et les analyses sont donc possibles et parlantes

- Par rapport à 2018 le montant total des réalisations est supérieur de 10, 8 %
- X Ailes et Auprès ont tourné à plein régime
- 138 associations adhèrent à notre URAASS au 31 décembre 2019

Le montant total des produits comme des charges s'élève à 787 332 €.

Cette égalité provient du fait que notre délégation ne peut présenter un résultat ni excédentaire, ni déficitaire. En effet, les comptes financiers de l'URAASS ARA sont agrégés dans les comptes de l'UNAASS, seule entité juridique constituée. De ce fait, un seul résultat national est produit. Les comptes

Comptes-rendus

Le rapport d'activité et le rapport financier ont été exposés à l'ensemble des membres présents qui les approuvent. Cette résolution est adoptée par 57 voix pour et 3 abstentions.

5 – Adoption du budget prévisionnel 2020 révisé

Le budget prévisionnel 2020 révisé passe de 770K€ prévus initialement à 630K€. La crise sanitaire a un impact sur cette évolution.

Le budget prévisionnel 2020 révisé de la délégation est présenté à l'assemblée régionale qui l'approuve. Cette résolution est adoptée par 57 voix pour et 3 abstentions.

François Blanchardon conclue cette assemblée en soulignant son dynamisme malgré le format distancié. Il remercie tous les participants, les animateurs et l'équipe pour la coordination technique.

« La crise que nous avons traversé n'est pas terminée. Il faut continuer à être prudent et vigilant car nous pourrions revenir à ce temps de crise en prenant en compte nos enseignements. J'espère que nous reprendrons tous une vie sociale riche mais il est encore utile de se préserver et de respecter les gestes barrières. Nous avons la responsabilité de rappeler ce message de vigilance durant cette période d'été. Je nous souhaite d'être protégés, nous et nos proches, et d'être préservés de ce virus. »



© France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes

PARTICIPANTS AR du 3/12/2020

06 08 62 81 46 (MC TIME)	Rejoint	03/12/2020 à 09:19:13
38 BRAOUDAKIS (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 09:24:20
Alain ACHARD AFD-AURA (Invité)	A quitté l'appel	03/12/2020 à 11:08:36
andrée duplantier (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 09:15:27
Annie Barbequot (Invité)	A quitté l'appel	03/12/2020 à 09:06:52
AUFRERE (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 09:12:43
BLANCHARDON Francois [CERA]	Rejoint	03/12/2020 à 09:21:37
boccard Daniiele URAF	Rejoint	03/12/2020 à 09:24:05
campese-faure (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 10:43:22
Chirouze Brigitte (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 09:21:29
Christian Brun	Rejoint	03/12/2020 à 09:24:33
Christiane Gachet (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 09:19:48
Christine Jarsillon (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 09:29:58
CLCV, Nicole CAMP (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 09:27:13
D. VOLLAND (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 09:25:56
Daniel BIDEAU UFC QUE CHOISIR (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 09:27:46
Dominique Cadi (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 09:28:49
Elisabeth CABOTTE (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 09:28:05
Françoise Chabert (Invité)	Rejoint avant	03/12/2020 à 09:04:05
georges MOREL -AFD 01 (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 09:28:20
GROZEL, Olivier	A quitté l'appel	03/12/2020 à 09:05:45
JM CHARREL (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 09:27:14
JOUVE Yves (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 09:30:48
LESAGE (Invité)	A quitté l'appel	03/12/2020 à 10:42:07
Marc Bonnevielle	Rejoint	03/12/2020 à 09:04:50
Marc DAMON (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 09:18:56
Marie Fanget (Invité)	A quitté l'appel	03/12/2020 à 09:22:36
Marie-Catherine TIME	Rejoint	03/12/2020 à 09:18:13
Michel Sabouret (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 09:23:18
MICHELLE (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 09:18:18
Mongarny	Rejoint	03/12/2020 à 09:27:04
N LA VALLE ADAPEI LOIRE (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 11:25:27
odile (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 09:26:08
Oléon Cécile (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 09:06:08
Olivier Bonnet (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 09:26:56
oxygem (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 09:13:04
Patrick Belghit	A quitté l'appel	03/12/2020 à 09:04:42
Patrick SIMON (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 09:25:31
Pelegrin Serge	Rejoint	03/12/2020 à 09:30:25
rambaud (Invité)	A quitté l'appel	03/12/2020 à 09:07:16
Serge (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 09:16:03
Thiery Coste	A quitté l'appel	03/12/2020 à 09:36:53
UFC Guilhaudis Monique (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 09:26:35
vaur (Invité)	Rejoint	03/12/2020 à 09:27:02
Verschuren Dirk (Invité)	A quitté l'appel	03/12/2020 à 10:52:41

Assemblée Régionale

France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes



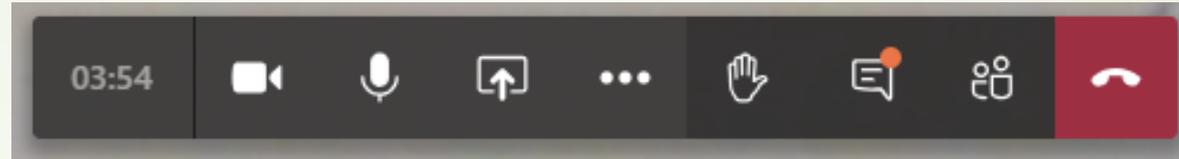
Visio –3 décembre 2020

Ordre du jour

Accueil par François BLANCHARDON

1. Actualité Covid 19 : la nôtre, la vôtre
2. Adoption du PV de l'Assemblée régionale du 25 juin 2020
3. Les actualités de la délégation hors Covid-19
4. Présentation du programme d'actions 2021 : les temps forts de l'année
5. Budget prévisionnel 2021 : débat et adoption
6. Questions diverses

6 règles pour une AR en visio audible, dynamique et participative



1. Je coupe mon micro quand je ne prends pas la parole...
2. ...je le réactive quand je la prends
3. Pour participer aux échanges, je demande la parole en « levant la main »
4. Je peux aussi prendre la parole en écrivant mes questions ou commentaires dans le module « conversation »
5. Je participe aux votes en « levant la main »

Accueil et ouverture

François Blanchardon, président de FAS ARA

*Accueil des nouveaux adhérents :
UFC Que choisir Issoire & AFD Cantal*



1 - Actualités Covid 19 : la nôtre, la vôtre

A – Notre actualité Covid 19

Observatoire régional d'alerte et d'information des usagers : point d'étape

ACTIONS DE PLAIDOYER REGIONAL (mars à octobre) :

Action 1: Production et diffusion massive de plusieurs communiqués et notes de position:

- Mars: Diffusion d'un CP sur le risque d'isolement des plus fragiles durant le confinement.
- Mai: Note de position et CP sur la nécessité de consulter les instances de démocratie en santé des champs sanitaire et médico-social (en annexe).
- Septembre: **CP de sensibilisation du grand public au port du masque** pour « ne pas condamner les plus fragiles à un confinement forcé. »

Action 2: Elaboration du guide « POUR UNE GESTION DE CRISE HUMAINE & PARTICIPATIVE » destiné à accompagner la concertation avec les usagers dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (en annexe). Diffusion auprès de plus de 1200 établissements.

A – Notre actualité Covid 19

Observatoire régional d'alerte et d'information des usagers : point d'étape

ENQUÊTE FLASH REGIONALE (septembre):

En septembre 2020, les représentants des usagers ont été invités à répondre en ligne à 4 questions sur leur rôle au sein de la CDU.

> 152 répondants, issus des 12 départements

> 70% des RU déclarent que le fonctionnement de leur CDU à la rentrée est satisfaisant

*> Une CDU sur deux aurait **innové dans ses pratiques** durant la crise*

> 40% des répondants "n'ont pas le sentiment d'être associés aux décisions relatives à la qualité de l'accueil et des prises en charge, y compris lorsqu'elles concernent la crise ».

A – Notre actualité Covid 19

Observatoire régional d'alerte et d'information des usagers : point d'étape

PROJET D'ENQUETE INTER-REGIONALE:

Projet : Diffusion successive de 2 questionnaires complémentaires entre novembre 2020 et février 2021.

1/ Questionnaire initial (dès le mois de décembre?)

Dans chaque région / DROM, diffusion en ligne d'un questionnaire initial à l'ensemble des RU CDU et CS. Celui-ci interrogera 4 dimensions :

- le fonctionnement des instances
- la gestion de l'offre de soins (déprogrammations notamment)
- l'organisation des transferts
- le sujet des visites

2/ Questionnaire récurrent

Diffusion tous les mois auprès d'un échantillon de RU volontaires d'un questionnaire récurrent permettant de monitorer l'évolution des effets de la crise sur les prises en soins.



A – Notre actualité Covid 19

Animation et formation

La Dépêche

A destination de tous les RU de la région : information, outils et témoignages pour alimenter les pratiques des RU

> **Reprise de sa publication** en novembre et jusqu'à la fin de l'année, toutes les deux semaines (encore 1 numéro à paraître mi décembre)

Les Groupes d'échanges

Rassembler les RU autour de sujets d'actualité ou tout autre thème que les membres souhaitent partager.

> **Reprise des groupes d'échanges en visioconférence** tous les lundis jusqu'au 14 décembre

La Formation

Le présentiel s'est tenu de septembre à octobre : RUEA, Plaintes et réclamations...

> **Retour des ateliers formatifs** fin novembre pour Plaintes et réclamations et RU en CDU (décembre)

B – Votre actualité Covid 19





2 - Adoption du PV de l'Assemblée régionale du 25 juin 2020

Résolution 1

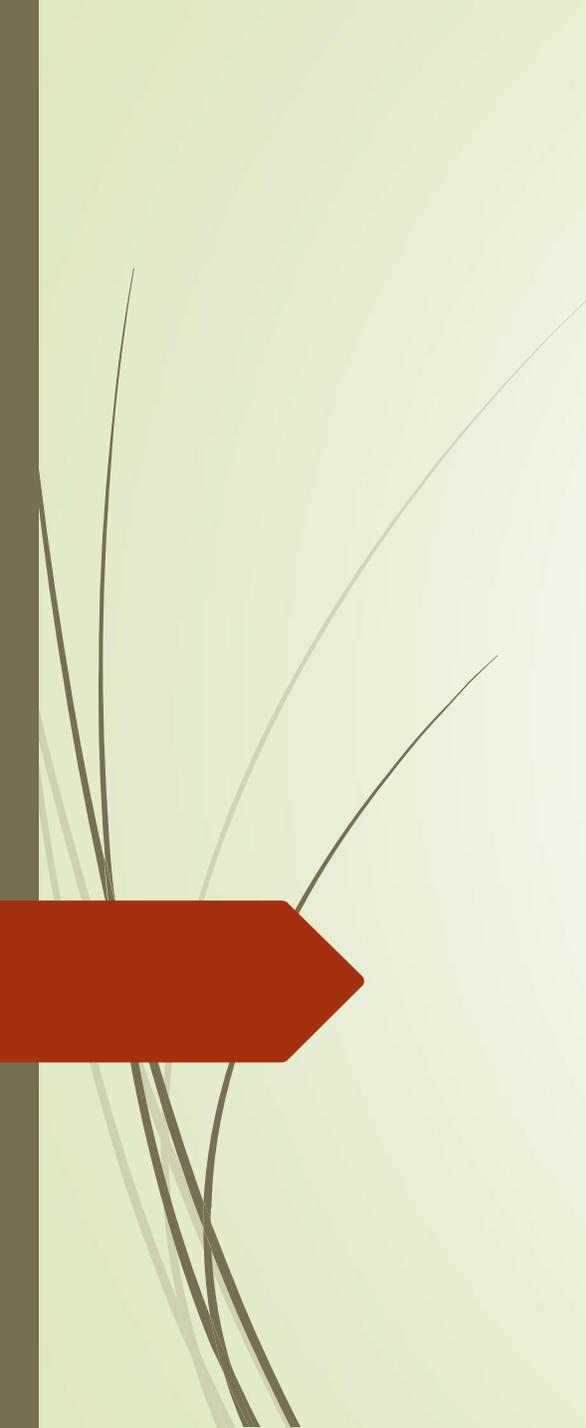
Après lecture par le Président de séance, l'assemblée régionale décide de valider la rédaction définitive du procès-verbal de la présente assemblée en date du 25 juin 2020.



➤ *Mise au vote*

3 - Les actualités de la délégation hors Covid-19





Nouvelles recrues, nouvelles venues

Bienvenue à...

Sabine TROFIMOFF
Myriam MALKI
et Marion DARDELIN



Rencontres territoriales

- **Des rencontres entre associations adhérentes** d'un même territoire
- **Sur 3 des 4 territoires existants** : Arc Alpin, Drôme-Ardèche, Ain-Rhône-Loire... Entre le 24 septembre et le 6 octobre, elles ont réuni près d'une trentaine d'adhérents.
- **Un focus sur le "plaidoyer"** : à l'ordre du jour, un partage de leurs actualités entre adhérents ; une information sur ce qu'est le plaidoyer ("plaider une cause") ; une réflexion collective sur « Comment aller plus loin ensemble dans la promotion et la défense des droits en santé sur le territoire » ?
- **Ouvrir de nouveaux espaces de coopération** : après avoir investi ensemble la RU au sein des instances de démocratie en santé, partageons nos observations et connaissances pour "plaider la cause" d'un meilleur système de santé (par territoire ou par thème). Ensemble, allons plus loin !...

Acteur de ta santé ! (actions destinées aux jeunes)

- **Création d'un Webinaire « Ma santé OKLM »** ouvert à tous les étudiants de la région. Tenu le 16 novembre 2020, il a été relayé par différents acteurs (Mutualité Française ARA, Centres des santé, Ecoles universitaires, Harmonie Mutuelle...). Il avait pour objectif répondre aux questions des jeunes sur l'accès aux soins avec la présence d'organismes divers : une mutuelle, la Cpam Rhône, un centre de santé universitaire et un jeune (35 participants)
- **En présentiel, 334 jeunes ont pu être sensibilisés** sur les droits en santé de janvier à mars 2020 principalement via des ateliers en présentiel. Sans les annulations engendrées par la crise sanitaire, 730 jeunes auraient bénéficié d'une séance collective
- **Production d'un guide Take Care** qui permet aux professionnels (enseignants + professionnels de la prévention-promotion de la santé) d'animer des sessions sur les droits des jeunes en santé à partir du serious game



Pourvoir les mandats & sensibilisation à la RU

- **72% des mandats** de RU en CDU sont pourvus...
- ... Avec de **grandes disparités** sur la région : de 100% à 52% des mandats pourvus en fonction des départements
- Campagne de promotion active sur la fin de l'année. **Priorités** :
 - Tous les établissements n'ayant aucun RU
 - Tous les établissements ayant 1 seul RU
- Objectif : avoir 100% de CDU constituée sur la région !
- Outil de recrutement : le guide « sensibilisation à la RU » construit à partir des témoignages de nos associations membres



Projet "Personnes Qualifiées" – Année 2020

► **Ce que nous avons réalisé :**

- En partenariat avec l'ARS ARA et le groupe de travail, finalisation d'un guide sur le mandat de Personne qualifiée : objectif -> présentation, clarifications et précisions sur ce mandat
- Edition du guide et impression d'une pochette à remettre aux personnes qualifiées
- 1^{er} atelier entre pairs « Personnes qualifiée en ARA, de quoi avons-nous besoin? »

► **Perspectives 2021 :**

- Diffusion d'un appel à candidature sur le mandat de personne qualifiée (pour trouver des nouvelles âmes volontaires !)
- Journée d'information/ formation à destination des personnes qualifiées en ARA (à construire à partir des éléments remontés lors des ateliers)
- Atelier/échange entre pairs : en fonction des besoins exprimés

Groupe Expression Directe des usagers en situation de précarité

Action qui s'est adaptée aux aléas de 2020 !

- ▶ 2 rencontres du groupe et 2 actions :
- ▶ **Contribution** du groupe:
 - ▶ Juillet : Questionnement sur le vécu du confinement et de la sortie du confinement – 1^{er} vague
 - ▶ Décembre: Intervention orale le 8 décembre à la CRSA
- ▶ **Suivi de l'évaluation du PRAPS** (Programme Régional sur l'Accès et à la Prévention des soins pour les personnes démunies).
 - ▶ Année 2020: indicateurs T0 de suivi du PRAPS
 - ▶ 13 indicateurs composés par le groupe
exemple : Délai d'attente pour un RDV CMP, nombre de signalement de refus de soin



Les chiffres clés

Déc. 18 - oct. 20

45 ANS

Age moyen des personnes qui contactent le service

165

Personnes ont contacté le service X-ailes sur le Puy-de-Dôme et la Métropole de Lyon

42

Personnes accompagnées depuis le lancement du service

Le maillage partenarial

Moyens de connaissance du service	Métropole de Lyon	Puy-de-Dôme
Par un partenaire (service de nutrition, clinique, service de suite, associations...)	53%	42%
Une plaquette ou une affiche dans un bureau, une salle d'attente ...	31%	22%
Suite à une présentation d'X ailes auprès de groupes de patients	NR	28%

> **Projets 2021 :**
création d'une lettre d'information et témoignage vidéo des partenaires et des usagers du service

Maintien du service pendant les confinements

- Lien permanent avec les usagers accompagnés (soutien, info, accompagnement au rdv quand nécessaire)
- Nouvelles inclusions
- Mise en place d'ateliers collectifs d'accompagnement vers l'autonomie en santé en Visio ou prog 2021

Plaidoyer régional

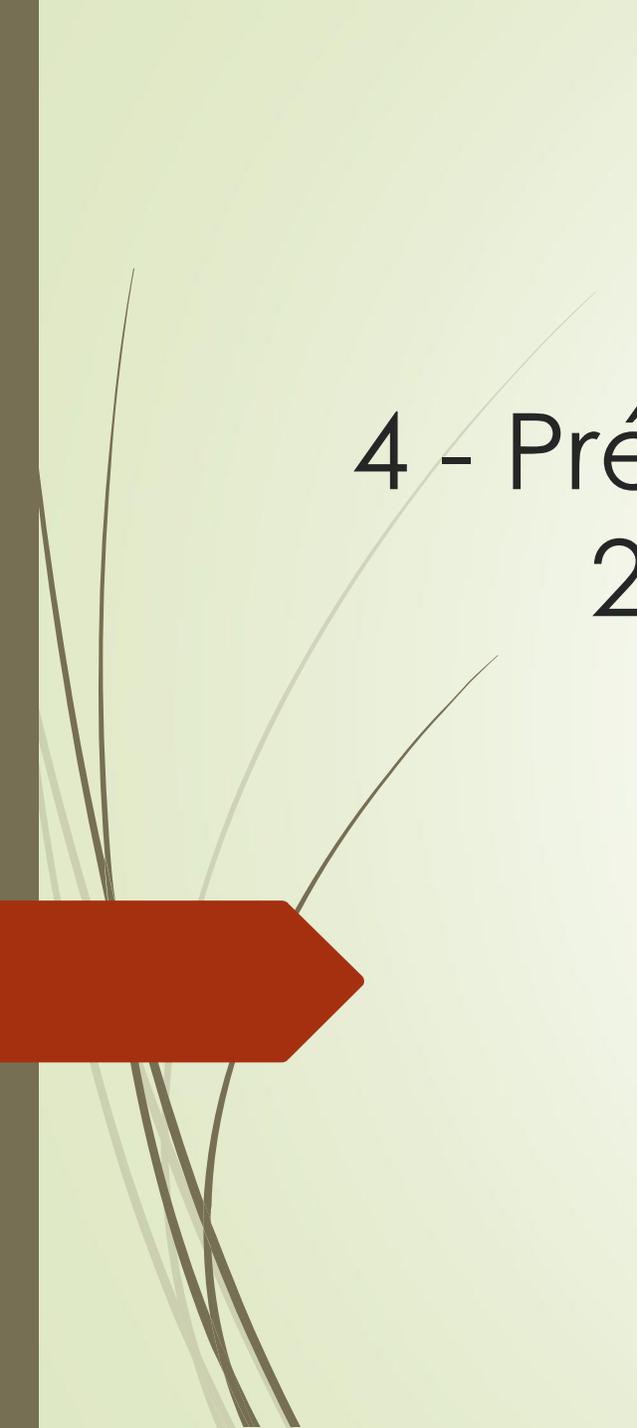
Cession du Groupement hospitalier mutualiste de Grenoble à Doctegestio

- Plusieurs communiqués de presse et prises de position relayées par la presse régionale et le l'agence de presse médicale pour dénoncer le **manque de transparence** puis le **défaut de dialogue** dans le processus de cession.
 - **A noter:** forte mobilisation des RU, dialogue soutenu avec les collectifs citoyens et d'habitants.
- ❖ **Ce qui nous attend en 2021:** Déjà, le salariés du GHM dénoncent les méthodes managériales que nous avons annoncées dans nos CP. Habitants et représentants du personnel engagent une action en justice: FAS ARA devra trouver sa juste place.

Plaidoyer régional

Campagne 2020 de vaccination contre la grippe saisonnière

- Depuis le début de la campagne 2020, comme sur tout le territoire national, nous constatons en ARA une rupture d'approvisionnement en doses de vaccins contre la grippe saisonnière.
- La conséquence: des usagers dits prioritaires ne disposent **pas de vaccin** alors même que des campagnes de communication incitent à la vaccination.
- FAS ARA a provoqué une réunion avec l'assurance maladie, l'URPS Pharmaciens et l'ARS pour un temps d'analyse collective et un **travail sur une communication lisible**.
- Bilan: Nos interlocuteurs déplorent n'avoir que peu la main sur les stocks comme sur les campagnes d'information.
 - ❖ **Ce qui nous attend en 2021:** A défaut d'avoir réussi à initier une dynamique collective sur la communication sur la grippe saisonnière, rendez-vous est pris début 2021 pour travailler dans le même format sur la campagne de vaccination COVID.



4 - Présentation du programme d'actions 2021 : les temps forts de l'année

Actions clés

La JEDS 2021 : préparons ensemble !



4.1 – ACTIONS CLES



Conférences-débat/plaidoyer

- Programme 3 : Expression des attentes
- 3 décembre 2020 : Webinaire « Tout va bien, ne t'en fais pas » les impacts de la crise sanitaire sur la santé mentale
- 2021 :
 - Deux conférences-débat : en avril et en novembre
 - Thèmes à définir en fonction de l'actualité sanitaire et sociale
 - En distanciel et/ou en présentiel



Ateliers citoyens de la santé des jeunes

- **Rappel de la démarche** : une grande concertation auprès des 16-25 ans pour qu'ils fassent des propositions pour leur santé avec un objectif d'intégration au Schéma régional de santé 2023-2028
- **Étapes clés** :
 - Janvier : envoi de l'appel à contributions aux structures jeunesse / santé
 - Mai : événements départementaux pour présentation des propositions à l'écosystème
 - De mai à juin : sélection de 10 propositions représentatives et originales par un jury composé d'experts santé / jeunesse et de jeunes
 - Octobre / novembre : événement régional pour présentation des 10 propositions finales à l'ARS
- **Actions en cours** : finalisation cadrage projet et outillage de la démarche



Journées d'échanges « Acteurs de Santé »

Thème : Plaintes et réclamations

Objectifs :

- Améliorer la prise en compte de l'expression des usagers au sein des établissements de santé
- Développer et valoriser le rôle des représentants des usagers au sein des instances de santé

Projet :

- *Organiser 2 journées territoriales régionales entre les représentants des usagers et les personnes en charge des relations avec les usagers sur le thème des « Plaintes, réclamations & médiation »*
- Travailler à partir des livrables réalisés en 2019 sur ce thème et des recommandations retenues par les instances de la délégation (projet FIR),
- Proposer à la fois une journée théorique (intervention magistrale) et pratique (atelier) pour améliorer le circuit des plaintes et réclamations au sein des établissements et clarifier la compréhension de la médiation pour une meilleure mise en œuvre.



Programme de formation 2021

- Maintien des sessions à distance en janvier et février
 - Retour des formations en présence dès le mois de mars (hypothèse)
 - Après 2020 axé sur les formations de base, retour des formations spécialisées :
 - RU et le système de santé
 - Le risque infectieux (report de novembre 2020)
 - Co-construire un avis, une position
 - Agir sur la stratégie de l'hôpital – CS niveau 1 et 2
 - Prendre la parole au nom des usagers
 - Dire et faire dire : le RU et l'expression des usagers
 - Une 1^{ère} dans la journée : organisation de 2 sessions d'une formation auto-porté sur la prise de parole
- ... Et toujours, RUEA, RU en CDU, le circuit des plaintes et réclamations



Renouvellement des instances de santé publique

- ▶ CRSA
- ▶ Conseils territoriaux de santé

Les mandats arriveront à terme dans le courant de l'année 2021

Comme pour l'exercice précédent, France Assos Santé proposera au réseau régional de s'inscrire dans une démarche de **concertation collective** pour garantir la variété des origines associatives au sein de ces instances clés de la démocratie en santé.



4.2 – LA JEDS 2021 : PREPARONS ENSEMBLE

- Date / Période
- Thème
- Actions
- Supports spécifiques



5 – Budget prévisionnel 2021 : débat et adoption

5 – Présentation du BP 2021

Un BP 2021 qui s'établit à 758K€

Répartition des produits 57%/43% entre FNDS & conventions régionales

Conventions	Actions/Activités financé.e.s	Montant
FNDS (Fonds national pour la démocratie sanitaire - Ministère et Assurance maladie)	Activités socles de France Assos Santé inscrites dans 5 programmes d'action : - Programme 1 - Informer (communication & promotion des droits) - Programme 2 - Former les RU et les bénévoles associatifs - Programme 3 - Recueil de la parole des usagers & plaidoyer - Programme 4 - Animer le réseau des associations adhérentes et des RU - Programme 5 - Assurer la représentation des usagers au sein des instances de santé Les objectifs annuels sont définis dans un tableau des objectifs FNDS	434 K
ARS - Convention 6	Service X-Ailes d'accompagnement des personnes en situation de surpoids et d'obésité vers l'autonomie (Métropole lyonnaise - Puy-de-Dôme)	123K€
ARS - Convention 12	Actions financées : - Groupe de travail "Expression directe des personnes en situation de précarité" - Développement et animation du réseau des personnes qualifiées - Ateliers citoyens de la santé des jeunes - Journées d'échanges acteurs de santé (RU & PCRU) sur le circuit des plaintes et réclamations - Développement du serious game Take Care : outil de sensibilisation des jeunes à leurs droits en santé (co-financement)	175K€
Conseil régional - Convention en projet	- Développement du serious game Take Care : outil de sensibilisation des jeunes à leurs droits en santé (co-financement)	24K€

5 – Présentation du BP 2021

Charges / premiers postes comptables :

- Charges de personnel (489K€ / 64,5%) : en baisse au regard de l'exercice 2019 (71%) mais en cohérence avec des actions sollicitant davantage de prestations externes (Ateliers citoyens, Acteur de ta santé, Take Care... « achat études et prestations »)
- puis frais de mission (77K€ / 10 %),
- achat études et prestations externes (62,7K€ / 8,2%)
- et locations (loyers & salles / 58K€ / 7,6%).

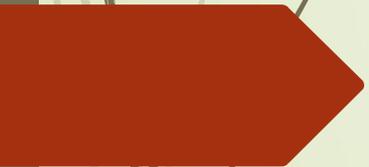
5 – Présentation du BP 2021

Un budget cohérent avec la configuration de l'équipe ARA & ses évolutions RH :

- Au total : 10,88 ETP
- Recrutement d'une chargée de mission « Santé des jeunes »
- Réduction du temps de travail d'une salariée devenue élue locale
- Remplacements de deux chargées de mission territoriales pour « congé maternité »

Résolution 3

Le budget prévisionnel de la délégation est présenté à l'assemblée régionale qui l'approuve.



➤ *Mise au vote*

6 – Questions diverses



MERCI DE VOTRE PARTICIPATION



Assemblée Régionale

France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes



Visio –3 décembre 2020